



Le 20 avril 2017 : Le Réseau en Grève

Fermeture de la moitié des bureaux de poste de Loire Atlantique d'ici 2020 et suppression des EAR/CER dès demain !!!!

Voilà la feuille de route de La Poste.

La plénière conclusive prévue le 21/04 sur le nouvel « accord » MRM supprimera (en PT) 1536 EAR, 339 CER et environ 3200 VR en sédentarisant tout ce petit monde comme Chargé de Clientèle sur les secteurs. En même temps, elle annonce un taux de remplacement à 12% en incluant intérimaires et CDD (emplois précaires à former régulièrement sur le terrain par les personnels restants). Il s'agit là d'une externalisation du personnel, ayant pour finalité une réelle économie au détriment une fois de plus, des compétences et du service rendu aux usagers et aux clients. Sans oublier, les fermetures de bureaux que La Poste utilise déjà comme variable d'ajustement à l'emploi.

Demain, tout Chargé de Clientèle est susceptible de « voyager » sur son secteur avec des indemnités au rabais et surtout le temps de trajet non pris en compte.

La CGT s'oppose farouchement à ce projet depuis sa mise en chantier, considérant qu'il faut au contraire augmenter les Moyens de Remplacements Mutualisés pour répondre efficacement à la demande des secteurs qui se retrouvent de plus en plus démunis lorsqu'il y a des départs non remplacés et face à une augmentation des arrêts de travail, conséquence de la dégradation des conditions

Les chargés de clientèles ne supportent plus de voir leurs conditions de travail se dégrader de jour en jour. Un management délétère et contreproductif s'est mis en place à la faveur de la montée en charge du « pilier 4 » et de la téléphonie, de la mise en œuvre des « clefs de la réussite » et des secteurs ainsi que des fermetures ou transformations de bureaux de poste.

Résultat : « *tout le monde s'agace. Les incivilités et les agressions explosent. Personne n'en peut plus, agents ou cadres de proximité, ce qui provoque de graves tensions* ».

La CGT met à disposition du personnel du Réseau un préavis de grève pour :

- ✓ Le maintien des fonctions EAR/CER
- ✓ Le maintien et le développement du service public postal sur l'ensemble du territoire pour créer les conditions d'un développement profitable à toutes et tous, qui prendra en compte l'humain.
- ✓ Des créations d'emplois en CDI en remplacement de tous les postes vacants
- ✓ L'augmentation des salaires et reconnaissance des qualifications et diplômes
- ✓ La réduction du temps de travail pour permettre à chacun d'avoir un travail décent
- ✓ L'ouverture des négociations pour l'amélioration des conditions de travail de toutes et tous, quel que soit le métier au Réseau

La CGT et SUD appellent l'ensemble du personnel du Réseau à une grande journée de mobilisation le 20 avril 2017 avec deux rassemblements proposés.

A 10h30 devant le bureau de poste du Bourg sous la Roche (que La Poste veut fermer le samedi) au 106 rue du Général Guérin à La Roche sur Yon

A 11h Place Bretagne à Nantes puis AG des EAR en début d'après-midi.

Arrêt de la pression commerciale intensive. Nous constatons que, malgré les discours de la direction sur les objectifs uniquement collectifs des secteurs et la fin du benchmarking, **la quasi-totalité des agents se voit imposée des objectifs individuels chiffrés** lors des entretiens d'appréciation. Les agents doivent aussi subir une **pression quotidienne permanente** dans le suivi des réalisations du « pilier 4 » et de la téléphonie sous forme de briefs ou/et de mails quotidiens de la part de leur encadrement.

La mise à niveau immédiate des outils informatiques. Aujourd'hui, pour alléger le travail des conseillers bancaires, La Poste demande aux guichetiers de remplir des tâches administratives ou de SAV de premier niveau. Les outils informatiques ne leur permettant pas de remplir ces activités (niveaux d'habilitation, obsolescence du matériel ou du débit réseau,...), les agents ne sont pas en mesure de remplir correctement les nouvelles missions qui leur sont attribuées. Cela engendre de plus en plus de mal-être. Aujourd'hui, même pour remplir les missions ordinaires et quotidiennes du guichetier, le matériel n'est pas au niveau. Les agents exigent que l'on ne puisse pas demander aux agents de remplir une tâche si on ne lui donne pas **la possibilité matérielle et le temps nécessaire** pour la remplir dans les meilleures conditions.

La fin des réorganisations en continu.

Les réorganisations incessantes, les fermetures (ou transformations) de bureaux de poste entraînent des **déplacements forcés** des agents et un sentiment d'instabilité permanent et un épuisement moral dangereux pour la santé de tous les salariés du

Des embauches dans tous les bureaux.

Nous avons besoin d'**embauches en urgence dans les bureaux** pour permettre de couvrir l'activité normale des bureaux. Nous devons, par ailleurs, conserver un **volant de remplaçants mobiles** pour parer aux aléas dans les secteurs. Ce volant doit voir son statut fixé de façon claire avec des compensations adéquat (RC compensateurs, taux repas,...)

La redéfinition des missions de soutien de la hiérarchie.

Avec la mise en œuvre des « clefs de la réussite » et des nouveaux secteurs, nous assistons à **une dégradation sans précédent du lien entre la ligne managériale et les agents**. Aujourd'hui, les managers ne sont plus perçus comme un soutien à l'activité mais uniquement comme des « releveurs de compteurs ». Nous assistons à un paradoxe qui voit le cadre de plus en plus éloigné des agents et pourtant perçus comme « persécuteurs » du fait de leurs mails, les ETC ou appels téléphoniques liés aux suivis d'activité. Les cadres souffrent eux même de cette situation qui ne leur permet pas d'accompagner leurs agents dans leur activité quotidienne. **Nous demandons la mise en place d'un véritable encadrant par bureau de poste**, avec un temps dédié à une activité de soutien (et non pas un pseudo-référent, en fait guichetier à part entière).

La reconnaissance sous forme d'augmentation de grade. Les guichetiers voient leurs tâches se complexifier et leurs responsabilités augmenter sans leur proposer de reconnaissance financière. Les agents du réseau demandent le **grade de base 2.3 pour tous les agents** et le grade 3.1 pour les agents en position de soutien ou d'animation. **Ce serait, enfin, un début de reconnaissance.**